

Guide d'information des entreprises

**QU'EST-CE QUE
LE MANAGEMENT
DE LA SECURITE?**





INTRODUCTION

La Santé et la Sécurité au Travail recouvrent l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour assurer le plus haut niveau de sécurité possible des personnes sur le lieu de travail.

Par conséquent, ce secteur est fortement lié à la réglementation. Depuis la directive cadre de 1989, transposée en droit français en 1991, ont été introduits des principes novateurs en ce qui concerne l'évaluation des risques professionnels et l'organisation du travail.

Le décret du 5 novembre 2001 a déclenché une véritable prise de conscience des chefs d'entreprise pour évaluer les risques et les formaliser dans un document unique. En définissant et planifiant des actions de prévention, en y intégrant le respect de la réglementation, la technique, les relations sociales et les conditions de travail, l'entreprise s'engage peu à peu dans une démarche de management de la sécurité.

Mais qu'est ce que le management de la sécurité? Quels sont les avantages à mettre en place une telle démarche? Qu'est ce que l'OHSAS 18001?

C'est pour répondre à l'ensemble de ces questions soulevées par les entreprises que la CRCI et le réseau des CCI ont conçu ce guide.

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>2</i>
<i>A/ LE MANAGEMENT DE LA SECURITE</i>	<i>4</i>
A-1) Quel est le contexte normatif? Pourquoi s'intéresser à l'OHSAS 18001?	<i>4</i>
A-2) Quels sont les avantages pour une entreprise à mettre en place un Système de Management de la Sécurité? Qu'est-ce que l'OHSAS 18001?	<i>5-6</i>
A-3) Comment passe-t'on du document unique au Système de Management de la Sécurité (SMS)?	<i>7</i>
A-4) Témoignage de l'entreprise SOGEM - Décembre 2004	<i>8</i>
<i>B/ LES OUTILS DE VEILLE EN MATIERE DE SECURITE</i>	<i>9</i>
<i>C/ LA DEMARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SMS</i>	<i>10</i>
C-1) Qui impliquer dans l'entreprise?	<i>10</i>
C-2) Quelle méthodologie utiliser pour mettre en place un SMS?	<i>11-12</i>
C-3) Comment arriver à la certification? Peut-on se faire certifier simultanément ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001? Quels sont les coûts?	<i>13</i>
<i>D/ COMMENT SE PROCURER L'OHSAS 18001?</i>	<i>14</i>
<i>E/ QUELS SONT VOS CONTACTS C(R)CI?</i>	<i>14</i>
<i>F/ DOCUMENTS ET SITES INTERNET UTILES</i>	<i>15</i>
<i>G/ ABREVIATIONS</i>	<i>16</i>
<i>ANNEXE</i>	<i>17</i>
Tableau comparatif ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001	

A/LE MANAGEMENT DE LA SECURITE

A-1) Quel est le contexte normatif? Pourquoi s'intéresser à l'OHSAS 18001?

A ce jour, il n'existe aucune norme ISO de management de la sécurité. Certains pays, dont la France, refusent une norme internationale certifiable par tierce partie car la santé et la sécurité au travail relèvent du domaine législatif.

Cependant, ce contexte ne freine pas la demande du marché. Plusieurs normes ou documents à caractère normatif ont donc été développés.

Jusqu'à 1999, en France, les certifications santé/sécurité s'ancraient principalement sur le BS 8800, spécification britannique qui n'existe plus depuis juillet 2004.

Aujourd'hui, le plus grand nombre des certificats de management de la sécurité émis en France, comme un peu partout dans le monde, le sont **d'après l'OHSAS 18001**.

Ce référentiel, strictement privé, résultant du travail commun d'organismes internationaux de normalisation et de certification, a le mérite d'offrir une matière première crédible aux approches transnationales de management de la sécurité.



L'OHSAS 18001 n'est pas une norme internationale donc ne donne pas lieu à une certification accréditée mais il pourrait tenir lieu de référence dans le cadre d'une éventuelle norme internationale de sécurité.



Info AFNOR - Juillet 2004: le Comité d'Orientation Stratégique « Hygiène et santé au travail » de l'AFNOR préconise les principes directeurs de l'OIT publiés en 2001 dans un document de lignes directrices ILO/OSH 2001 « Guidelines on occupational safety and health management systems ».

Remarque: l'OHSAS 18002 donne les directives pour la mise en place de l'OHSAS 18001.

A/LE MANAGEMENT DE LA SECURITE

A-2) Quels sont les avantages pour une entreprise à mettre en place un système de management de la sécurité? Qu'est-ce que l'OHSAS 18001?

La mise en place d'un Système de Management de la Sécurité (SMS) permet à une entreprise:

- de répondre aux obligations de prévention
- d'identifier, de réduire et de prévenir les risques
- de protéger la santé et la sécurité des travailleurs
- de favoriser le dialogue social et motiver le personnel
- d'informer et de rassurer les parties intéressées
- de créer un emploi de qualité
- de **contribuer à la performance de l'entreprise**




Le SMS ne doit pas être considéré comme une fin en soi mais comme une méthode et une organisation permettant d'améliorer la prise en compte de la sécurité.

Le chef d'entreprise peut, de façon volontaire, choisir de faire certifier ce SMS selon le référentiel OHSAS 18001.



L'OHSAS 18001:

- s'applique à tout type d'organisation (entreprises industrielles, de services, etc.) quel que soit leur taille et leur activité.
- permet d'évaluer et de faire reconnaître le SMS mis en place.

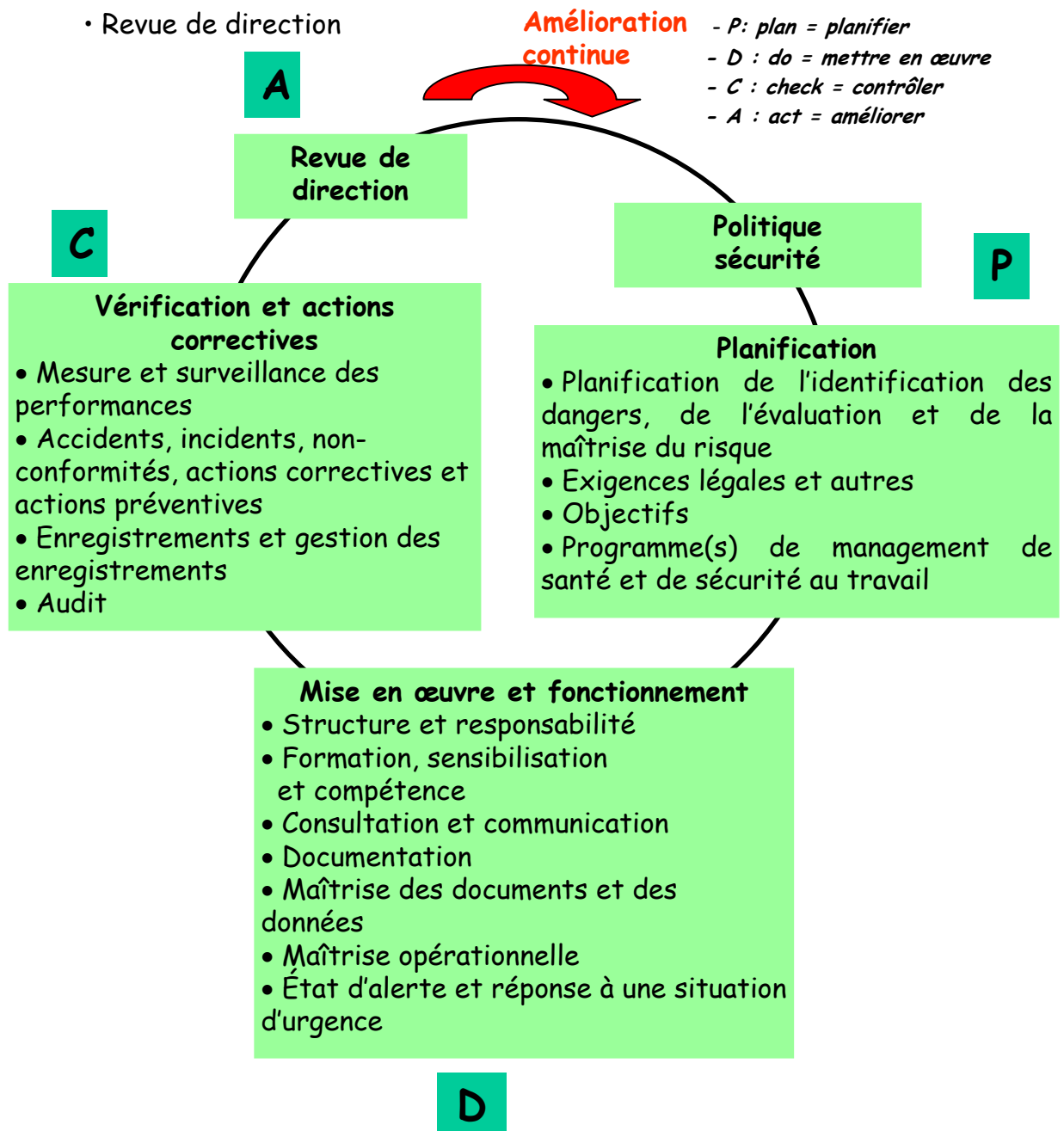
 Le périmètre de cette certification est choisi par le chef d'entreprise en fonction de sa stratégie : l'entreprise dans sa totalité, un établissement, un site, une activité particulière au sein d'un site, un chantier ou une activité mobile...

A/LE MANAGEMENT DE LA SECURITE

A-2) Quels sont les avantages pour une entreprise à mettre en place un système de management de la sécurité? Qu'est-ce que l'OHSAS 18001?

L'OHSAS 18001 se structure en 5 phases selon la logique de l'amélioration continue :

- Politique
- Planification
- Mise en œuvre et fonctionnement
- Contrôle et actions correctives
- Revue de direction

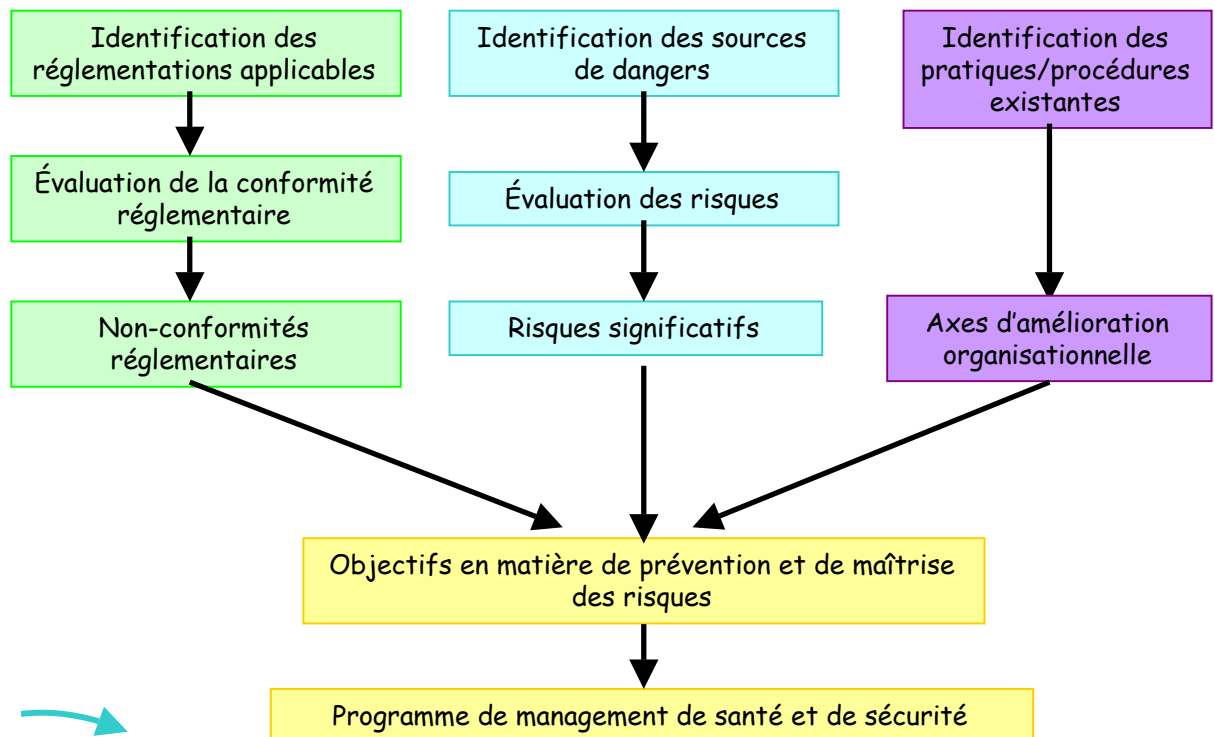


A/LE MANAGEMENT DE LA SECURITE

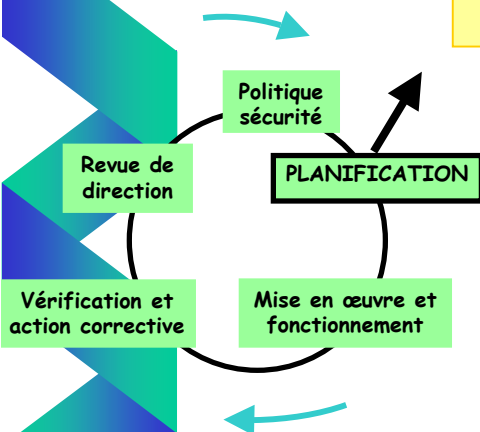
A-3) Comment passe-t-on du document unique au Système de Management de la Sécurité?

L'évaluation des risques, formalisée dans un document unique (conformément au décret du 5 novembre 2001) est un point d'entrée essentiel pour mettre en place un Système de management de la Sécurité. Elle est un des éléments clés qui aide à constituer un diagnostic de l'entreprise en matière de Santé et de Sécurité au Travail.


Ainsi, en identifiant les non-conformités réglementaires et les axes d'amélioration organisationnelles et intégrant les risques significatifs de l'entreprise, l'entreprise peut planifier ses actions et définir un programme de management de Santé et de Sécurité au Travail.



(Source: CNPP- 2003)



Si le document unique présente une photo à un instant « t » de la santé et de la sécurité du travail de l'entreprise, sa mise à jour s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. En ce sens, il est le point de départ pour mettre en place un SMS.



A/LE MANAGEMENT DE LA SECURITE

A-4) Témoignage d'Alain COLMAN, Animateur QHSE de l'entreprise SOGEM (65) - Décembre 2004

ACTIVITE: Réalisation, maintenance et installation en chaudronnerie industrielle - 50 salariés

Quelques repères:

1^{er} décembre 2000 : Une des toutes premières entreprises de la région certifiée ISO 9001 v.2000. Le Manuel Qualité-Sécurité plaçait déjà la sécurité comme objectif prioritaire.

Avril 2003 : Signature d'un contrat de prévention avec la CRAM, basé sur une convention d'objectifs. Ce contrat, d'une durée de trois ans, est constitué principalement de formations. Son objectif est d'atteindre une maîtrise parfaite de la sécurité par chacun des employés.

Décembre 2003 : SOGEM entre dans le cercle des rares entreprises certifiées OHSAS 18001, ISO 14001 et ISO 9001. Le système de management est intégré.

Décembre 2004 : Habilitation UIC pour 3 ans, référentiel DT 78, édition juin 2004.

La sécurité a toujours été la première préoccupation de la Direction.

Début 2001, suite aux résultats de la certification qualité, l'animation sécurité est confiée à un Bureau Conseil. L'entreprise a pu ainsi bénéficier d'un regard extérieur.

De plus, SOGEM dispose d'un système de management dont l'efficacité ne cesse de s'améliorer. Un objectif sécurité « Zéro accident avec arrêt » est fixé début 2001 : tout le personnel est mobilisé dans la démarche. L'OHSAS 18001 est choisi comme référentiel.

L'habilitation UIC est une obligation, les autres certifications sont des démarches volontaires. Le plan de formation actuel va bien au-delà des exigences réglementaires avec des formateurs internes SST, PRAPE, Levage, Conduite PEMP et chariots élévateurs. L'ensemble du personnel est en formation permanente.

SOGEM et OHSAS 18001

La préservation de l'intégrité physique et morale des personnels est la base de notre politique.

« Les résultats sécurité sont en nette amélioration. Toutefois, il faut rester humbles: LA SECURITE N'EST JAMAIS UN ACQUIS ».

L'OHSAS 18001 a été choisi pour :

- Structurer la démarche,
- Améliorer la communication,
- Mobiliser le Personnel,
- Valider le système,
- Informers les parties intéressées,
- Être encore plus compétitif.

Le système de management QHSE SOGEM est aujourd'hui un véritable outil de travail disponible et utilisé par l'ensemble du personnel de SOGEM, sa clientèle et ses fournisseurs.

B/ LES OUTILS DE VEILLE EN MATIERE DE SECURITE

Pour répondre à la question des obligations légales, le référentiel OHSAS 18001 demande de respecter la législation en vigueur.

Il convient donc d'identifier les textes applicables au site en matière de santé et de sécurité au travail et de détecter les non-conformités.

Les sources d'information légales sont nombreuses, nous vous donnons ici quelques pistes :

Revues :

- 📖 Travail & Sécurité (Revue de l'INRS), BP 845, 60732 Sainte Geneviève CEDEX - Tél. : 03.44.03.32.58 - Fax : 03.44.12.57.44
- 📖 Revues des syndicats professionnels
- 📖 Revues techniques par branches d'activité
ex : Le Moniteur des Travaux Publics
- 📖 Revues de bureaux d'étude
ex : Revue technique APAVE

Lettres mensuelles et / ou Logiciels :

- CD Permanent Sécurité et Conditions de Travail, Éditions Législatives, 80, avenue de la Marne 92546 Montrouge CEDEX - Tél. : 01.40.92.36.36 - Fax : 01.46.56.00.15.
- Lamy Hygiène et Sécurité, Lamy SA, 21/23 rue des Ardennes 75 935 Paris CEDEX 19 - Tél. : 01.44.72.12.12 - Fax : 01.44.72.13.88

Sites Internet :

- 🔗 Le Journal Officiel : www.legifrance.gouv.fr
- 🔗 Recherche par mots clefs : www.adminet.com
- 🔗 L'alerte réglementaire du CFDE (infos partielles) : www.enviroveille.com

Sites Internet pour des informations spécifiques :

- 🔗 Le site de l'INRS : www.inrs.fr
- 🔗 Le site de la CRAM Midi-Pyrénées: www.cram-mp.fr
 - Possibilité de s'abonner en ligne à Bulle d'Oc (bulletin d'information et de documentation techniques) → rubrique « Actualités »

C/ LA DEMARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SMS

C-1) Qui impliquer dans l'entreprise?

Le rôle du chef d'entreprise consiste à :

- ✓ Afficher sa volonté et définir la politique,
- ✓ Fournir les moyens humains, matériels et financiers,
- ✓ Désigner le cas échéant le responsable sécurité et constituer le groupe projet,
- ✓ S'engager personnellement dans la conduite du projet,
- ✓ Pérenniser le système mis en place.

En plus des formations sécurité obligatoires,

il faut consulter, sensibiliser et impliquer dans la démarche l'ensemble du personnel dont les instances représentatives du personnel (délégués de personnel, CHSCT).



Il est également conseillé d'associer le Médecin du Travail.

La mise en place d'un SMS implique une **communication interne** à tous les niveaux : il faut donc mettre en place les moyens et les outils nécessaires.



C/ LA DEMARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SMS

C-2) Quelle méthodologie utiliser pour mettre en place le SMS?

- Engagement de la Direction:

La Direction doit considérer l'OHSAS comme un outil de performance pour l'entreprise. A ce titre, elle se doit:

- ☞ d'allouer les moyens nécessaires à sa mise en place,
- ☞ de motiver et de mobiliser tous les acteurs de l'entreprise.

- Désignation du responsable SMS:

Cette personne est chargée du suivi de la démarche, connaît bien le fonctionnement de l'entreprise, exerce des fonctions de responsabilité nécessitant des contacts avec l'ensemble du personnel, a une bonne capacité de communication et d'animation, sens de l'écoute... Si cette personne ne connaît pas l'ISO 9001 ou 14001, il devra suivre une formation.

- Sensibilisation au SMS de tout le personnel

- Diagnostic (y compris la démarche d'évaluation des risques) :

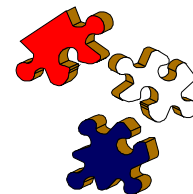
Ce diagnostic permet d'identifier les écarts entre les pratiques de l'entreprise et les exigences de l'OHSAS.

- Établissement du plan d'action d'après les constats du diagnostic.

- Mise en place d'un comité de pilotage et de groupes de travail :

Le comité est responsable de la planification (définir les responsabilités, moyens, objectifs). Les groupes de travail sont nécessaires pour mettre en place un système que le personnel peut s'approprier.

-Formations selon les besoins (formation du Comité de pilotage à l'OHSAS, formation auditeurs internes...)



C/ LA DEMARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SMS

C-2) Quelle méthodologie utiliser pour mettre en place un SMS (suite)?

- **Construction du SMS**: définition de la politique, objectifs et cibles, mise en place du système documentaire (manuel, procédures, modes opératoires...)

- **Audits internes** : au fur et à mesure que le système se construit, il faut vérifier son efficacité par des audits internes réguliers.

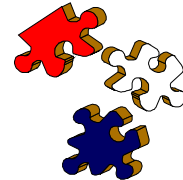
- **Revue de direction** : réunion qui doit permettre de vérifier l'efficacité du système ou de décider d'actions correctives à mettre en place.

- **Audit à blanc** :

Lorsque tout le système est mis en place, il est conseillé de faire faire un audit total du système par un conseil extérieur et indépendant. Cet audit permet de rectifier les quelques éléments séparant l'entreprise de la certification. Il sert également souvent de levier pour régler les actions en souffrance et mobiliser le personnel.

- **Audit de certification**: le certificateur est missionné par les soins de l'entreprise.

Facteurs clés de succès



- Préexistence d'une culture sécurité
- Implication et engagement de la Direction
- Désignation d'un responsable sécurité ayant suffisamment de responsabilités dans l'entreprise pour se faire écouter
- Participation active de l'ensemble des salariés et des instances représentatives du personnel
- Allocation réelle de ressources en matière de temps, d'hommes et de finances
- Mise en place d'un SMS de façon progressive et durable, adapté aux réalités de l'entreprise
- La transparence et la rigueur dans toutes les actions menées relayées par une forte politique de communication.

Listes non exhaustives.

C/ LA DEMARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SMS

C-3) Comment arriver à la certification ? Peut-on se faire certifier simultanément ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001? Quels sont les coûts?

- LA CERTIFICATION

Avant de débiter un audit de certification sur la base du référentiel OHSAS 18001, il est nécessaire de:

- disposer d'un SMS opérationnel ayant fait l'objet d'audits internes et d'au moins une revue de direction
- de choisir un organisme certificateur

L'**audit de certification** va permettre de vérifier la conformité du SMS par rapport aux exigences de l'OHSAS 18001 et de déterminer si ce dernier satisfait aux objectifs définis par l'entreprise.



Une entreprise qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur peut être certifiée si l'écart réglementaire est mineur et si la Direction s'engage à se mettre en conformité, en indiquant son plan d'actions.

- L' INTEGRATION AVEC LES AUTRES SYSTEMES DE MANAGEMENT

Le référentiel OHSAS 18001 est tout à fait compatible avec les normes ISO 9001 et ISO 14001. Il est donc envisageable d'adopter une démarche d'intégration, dans un système de management unique, des composantes sécurité et/ou qualité et/ou environnement.

Diverses possibilités pour l'entreprise:

- une approche par un **audit combiné** des deux ou trois systèmes permettant d'optimiser la durée et les ressources d'audit (les auditeurs ayant un profil adapté)
- une approche par **audit séparé** qui permet d'intégrer progressivement des systèmes de maturité différentes.



Dans le cadre d'un audit combiné l'entreprise peut opter pour la délivrance d'un certificat par référentiel ou d'un certificat unique.



Avantages des audits combinés:

- optimisation de l'organisation de l'entreprise en s'appuyant sur différents référentiels
- gain de temps dans la réalisation des audits sur site
- économie d'échelle

D/ COMMENT SE PROCURER L'OHSAS 18001?

L'OHSAS 18001 en français de 1999 "Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail - Spécification" est disponible
- au prix de 95,33 Euros ht
- auprès du service « Administration Des Ventes » de l'AFNOR, Mail : adv@afnor.fr ou Fax: 01 49 17 90 30 Sce ADV.

E/ QUELS SONT VOS CONTACTS C(R)CI?

CRCI Midi-Pyrénées

Pierre NEGRE/ Laurence GUILLAT
5, rue Dieudonné COSTES - BP 32
31701 BLAGNAC CEDEX
05 62 74 20 10/ 62

CCI de l'Ariège

BP 11 - 09001 Foix cedex
Laurent BUFFART
Tél. 05 61 02 03 25
E-mail : industrie@ariego.cci.fr

CCI de Millau

BP 145 - 12101 Millau cedex
Christophe CONTANT
Tél. 05 65 59 59 00
E-mail : c.contant@millau.cci.fr

CCI de Rodez

BP 3349 - 12033 Rodez cedex 9
Stéphanie SEJOURNE
Tél. 05 65 77 77 75
E-mail : s.sejourne@rodez.cci.fr

CCI de Haute-Garonne

Entiore - Quint-Fonsegrives -
31134 Balma cedex
Yan BRUGAROLAS
Agnès FRAYSSINET-DUPUIS
Tél. 05 62 57 66 80
E-mail : securite@toulouse.cci.fr

CCI du Gers

BP 181 - 32004 Auch cedex
Emmanuelle HUCHET
Tél. 05 62 61 62 42
E-mail : e.huchet@gers.cci.fr

CCI du Lot

BP 79 - 46002 Cahors cedex
Yasmina LOISEAU
Tél. 05 65 20 35 30
E-mail : environnement@lot.cci.fr

CCI des Hautes-Pyrénées

BP 350 - 65003 Tarbes cedex
Yves DUMESTRE / Stéphanie POITEVIN
Tél. 05 62 51 88 92
E-mail : environnement@tarbes.cci.fr

CCI d'Albi

14, rue Timbal - 81012 Albi cedex 9
Bruno PEYRILLE
Tél. 05 63 43 35 20
E-mail : b.peyrille@albi.cci.fr

CCI de Castres-Mazamet

BP 217 - 81101 Castres cedex
Valérie VINAY
Tél. 05 63 51 46 46
E-mail : v.vinay@castres-mazamet.cci.fr

CCI de Tarn-et-Garonne

BP 527 - 82065 Montauban cedex
Philippe FAURY / Olivier ASPE
Tél. 05 63 22 26 01
E-mail : cci82@montauban.cci.fr

DOCUMENTS:

- « **Management de la santé et de la sécurité au travail** ». AFNOR, 2000, 164 p.
- « **Guide pratique du Management Qualité Sécurité Environnement** », Editions DPE, 2003, 88 p.
- « **Pratiquer le management de la santé et de la sécurité au travail** ». AFNOR, 2002, 166 p.

SITES INTERNET:

- Dossier sur le « **Management de la santé et de la sécurité au travail** ». Site INRS
http://www.inrs.fr/htm/management_la_sante_la_securite_travail.html
- Rapport de DESS « **Systemes de Management de la Sécurité** ». Luc BOLEVY, Janvier 2001, 41 p.
http://membres.lycos.fr/Bolevy/hs/SMS_Luc.pdf
- Site santé et sécurité du travail (en anglais) -
<http://www.osha-bs8800-ohsas-18001-health-and-safety.com>
- Site du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale -
<http://www.sante-securite.travail.gouv.fr>
- Site AFNOR -
<http://www.afnor.fr/portail.asp>
- Site de l'Organisation Internationale du Travail -
<http://www.ilo.org/public/french>
- Site de l'INERIS -
<http://www.ineris.fr>



G/ ABREVIATIONS

- **AFNOR**: Association Française de NORmalisation
- **BS**: British Standards
- **CHSCT**: Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- **COFRAC** : Comité Français d'Accréditation
- **ISO**: International Organization for Standardization
- **OHSAS**: Occupational Health and Safety Management Systems Specification
- **OIT**: Organisation Internationale du Travail
- **SMS**: Système de Management de la Sécurité

ANNEXE

Tableau comparatif ISO 9001 - ISO 14001 et OHSAS 18001

	ISO 9001 : 2000		ISO 14001 : 1996		OHSAS 18001
0	Introduction	-	Introduction	-	Introduction
0.1	Généralités				
0.2	Approche processus				
0.3	Compatibilité autres systèmes de management				
1	Domaine d'application	1	Domaine d'application	1	Domaine d'application
1.1	Généralités				
1.2	Périmètre d'application	-		-	
2	Références normatives	2	Références normatives	2	Références normatives
3	Termes et définitions	3	Définitions	3	Définitions
4	Exigences du SMQ	4	Exigences du SME	4	Exigences du SMS
		4.1	Exigences générales	4.1	Exigences générales
5	Responsabilité de la direction	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
5.1	Exigences générales				
5.2	Exigences du client				
5.3	Exigences légales	4.3.2	Exigences légales et autres exigences	4.3.2	Exigences légales et autres exigences
5.4	Politique	4.2	Politique environnementale	4.2	Politique d'hygiène et de sécurité
5.5	Planification	4.3	Planification	4.3	Planification
5.5.1	Objectifs	4.3.3	Objectifs et cibles	4.3.3	Objectifs
5.5.2	Planification de la qualité	4.3.4	Programme(s) management environnemental	4.3.4	Programme (s) management d'hygiène et de sécurité
5.6	SMQ				
5.6.1	Exigences générales	4.1	Exigences générales	4.1	Exigences générales
5.6.2	Responsabilité et autorité	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
5.6.3	Représentant de la Direction	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
5.6.4	Communication interne	4.4.3	Communication	4.4.3	Communication et consultation
5.6.5	Manuel qualité	4.4.4	Documentation du SME	4.4.4	Documentation du SMS
5.6.6	Maîtrise des documents	4.4.5	Maîtrise des documents	4.4.5	Maîtrise des documents et des données
5.6.7	Maîtrise des enregistrements	4.5.3	Enregistrements	4.5.3	Enregistrements et management des enregistrements
5.7	Revue de direction	4.6	Revue de direction	4.6	Revue de direction

ANNEXE

Tableau comparatif ISO 9001 - ISO 14001 et OHSAS 18001

	ISO 9001 : 2000		ISO 14001 : 1996		OHSAS 18001
6	Management des ressources				
6.1	Exigences générales	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
6.2	Ressources humaines	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
6.2.1	Affectation du personnel	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
6.2.2	Compétence, formation, qualification et sensibilisation	4.4.2	Formation, sensibilisation et compétence	4.4.2	Formation, sensibilisation et compétence
6.3	Informations	4.4.4	Documentation du SME	4.4.4	Documentation du SMHS
6.4	Infrastructures	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
6.5	Environnement de travail	4.4.1	Structure et responsabilité	4.4.1	Structure et responsabilité
7	Réalisation du produit et/ou service	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.1	Exigences générales	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.2	Processus relatif au client				
7.2.1	Identification des exigences du client	4.3.2	Exigences légales et autres exigences	4.3.2	Exigences légales et autres exigences
7.2.2	Revue des exigences du client	4.3.2	Exigences légales et autres exigences	4.3.2	Exigences légales et autres exigences
7.2.3	Communication avec le client	4.4.3	Communication	4.4.3	Consultation et communication
7.3	Conception et développement	4.3.1	Aspects environnementaux	4.3.1	Planification identification dangers, évaluation et maîtrise risque
7.3.1	Exigences générales	4.3.4	Programme(s) de management environnemental	4.3.4	Programme (s) management d'hygiène et de sécurité
7.3.2	Éléments d'entrée de la conception et du développement				
7.3.3	Éléments de sortie de la conception et du développement	4.3.3	Objectifs et cibles	4.3.3	Objectifs
7.3.4	Revue de conception et du développement	4.6	Revue de direction	4.6	Revue de direction
7.3.5	Vérification de la conception et du développement	4.5.1	Surveillance et mesurage		

ANNEXE

Tableau comparatif ISO 9001 - ISO 14001 et OHSAS 18001

	ISO 9001: 2000		ISO 14001 : 1996		OHSAS 18001
7.3.6	Validation conception et développement				
7.3.7	Maîtrise modifications de la conception et du développement	4.5.1	Surveillance et mesurage		
7.4	Achats	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.4.1	Exigences générales	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.4.2	Informations relatives aux achats	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.4.3	Vérification du produit et/ou service acheté	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.5	Activités liées à la réalisation du produit et/ou du service	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.5.1	Exigences générales	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.5.2	Identification et traçabilité	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.5.3	Propriété du client			4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.5.4	Manutention, conditionnement, stockage, préservation et livraison	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.5.5	Validation des processus	4.4.6	Maîtrise opérationnelle	4.4.6	Maîtrise opérationnelle
7.6	Maîtrise dispositifs de surveillance et de mesure	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance fonctionnement système
8	Mesures, analyses et amélioration	4.5	Contrôle et action corrective	4.5	Contrôle et action corrective
8.1	Exigences générales	4.5.1	Surveillance et mesurage		
8.2	Mesures et surveillance				
8.2.1	Mesures et surveillance fonctionnement système	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance fonctionnement système
8.2.1.1	Mesures et suivi de la satisfaction du client	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance fonctionnement système
8.2.1.2	Audit interne	4.5.4	Audit du SME	4.5.4	Audit du SMHS
8.2.2	Mesures et surveillance des processus	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance fonctionnement système
8.2.3	Mesures et surveillance du produit et/ou service	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance fonctionnement système

ANNEXE

Tableau comparatif ISO 9001 - ISO 14001 et OHSAS 18001

	ISO 9001: 2000		ISO 14001 : 1996		OHSAS 18001
8.3	Maîtrise des non-conformités	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.3.1	Exigences générales	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.3.2	Examen et traitement des non-conformités	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.4	Analyse des données en vue de l'amélioration	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance du fonctionnement du système
8.5	Amélioration				
8.5.1	Exigences générales	4.2	Politique environnementale	4.2	Politique d'hygiène et de sécurité
8.5.2	Actions correctives	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.5.3	Actions préventives	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.2.3	Mesures et surveillance du produit et/ou service	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance du fonctionnement du système
8.3	Maîtrise des non-conformités	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.3.1	Exigences générales	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.3.2	Examen et traitement des non-conformités	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.4	Analyse des données en vue de l'amélioration	4.5.1	Surveillance et mesurage	4.5.1	Mesures et surveillance du fonctionnement du système
8.5	Amélioration				
8.5.1	Exigences générales	4.2	Politique environnementale	4.2	Politique d'hygiène et de sécurité
8.5.2	Actions correctives	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives
8.5.3	Actions préventives	4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	4.5.2	Accidents, incidents, non-conformité et action correctives et préventives

NOTES PERSONNELLES



